



MODULE 1H30 / 40€ PAR PERSONNE / VISIOCONFERENCE

Groupe de paroles pour gérer l'après-crise

La crise sanitaire dans laquelle nous nous trouvons touche plus particulièrement les personnes vulnérables (personnes âgées ou en situation de handicap) présentant un risque majeur pour leur santé.

Elle a également des incidences sur les professionnels qui les accompagnent au quotidien. Ces personnels sont confrontés à la gestion des angoisses des résidents et de leurs familles ainsi que de leurs relations à distance, à la crainte de la contamination et aux questions relatives à la protection, et même à l'élaboration du deuil.

Cette situation est potentiellement anxiogène pour les professionnels qui font tout leur possible pour apaiser les angoisses des résidents et de leurs familles, mais qui sont également en proie à leur propres craintes et confrontés à un risque d'épuisement.

INITIATIVES, de par ses contacts avec les différents établissements et le partage du vécu des stagiaires, est concerné par les besoins qui émergent suite à cette situation inédite. Aussi, nous vous proposons des espaces de parole, animés par des professionnels qualifiés :

- en groupe "interne" : composé uniquement des professionnels de votre établissement
- ou en groupe "mutualisé" : composé des professionnels de plusieurs établissements.

Objectifs

Espace de parole encadré et bienveillant pour commencer "l'après-crise" :

- Pouvoir déposer ses peurs et affects négatifs et ainsi décharger les tensions accumulées ;
- Exprimer ses émotions et partager en équipe ;
- Prendre un temps de recul sur ce qui a été vécu dans le temps de l'action et ainsi pouvoir élaborer le vécu « traumatique » ;
- Poser les bases de « l'après » et ainsi pouvoir démarrer une nouvelle page de l'histoire de l'institution sur des bases renforcées ;
- Passer du « faire » au « penser » et entrer dans une nouvelle dynamique.

FACULTE LIBRE D'ETUDES POLITIQUES ET EN ECONOMIE SOLIDAIRE FLEPES-INITIATIVES



Fréquence et durée des séances

- séances hebdomadaires
- chaque séance dure 1h30
- les jours et horaires des séances sont fixes pour les groupes “mutualisés” mais sont totalement adaptables pour les groupes “internes” (composés exclusivement des professionnels d’un seul et même établissement)

Public

- professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social avec accord de l’employeur
- limite de 7 personnes par groupe

Intervenant

Interventions réalisées par un psychologue clinicien qui est également impliqué dans les parcours de formation des métiers du social (AES, ME, etc.) et ayant une expérience significative dans la gestion des réunions d’analyse de pratique professionnelle en établissement et auprès des stagiaires.

Tarif

Le coût de chaque séance est de 40 € / personne soit 280 € pour un groupe de 7 personnes
L’Etat peut financer à 100% ces modules de formation à distance : voir informations sur cette page

Organisation

- groupe “interne” uniquement des professionnels de votre établissement ou groupe “mutualisé” composé des professionnels de plusieurs établissements
- à distance (visioconférence) ou en présentiel si cela est réalisable (selon l’évolution de la situation sanitaire)

Inscription

Inscriptions réalisées uniquement par les employeurs des professionnels concernés. L’employeur peut s’engager sur une ou plusieurs séances et sur un groupe “interne” ou “mutualisé”.
Remplir le formulaire sur notre site internet : <https://initiatives.asso.fr/modules/>

Renseignements

Mme Heike LY TIN - 04 67 66 70 65 - hlytin@initiatives.asso.fr